

CITADIA

INTELLIGENCE DES TERRITOIRES

Gesnois Bilurien

COMUNAUTÉ DE COMMUNES

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

en date du 06/12/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022_1065

Département de la Sarthe (72)

Commune de SILLE LE PHILIPPE

Plan général

Règlement graphique

Plan n° 36 / 49

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire

Approbation : 13/10/2022

Echelle courante 1:4 485

DGFiP Cadastre® 2022

0 100 200 m

A

LEGENDE

Contour de zone

Zone urbaine centrale

Zone urbaine périphérique

Zone urbaine liée aux hameaux

Zone urbaine à vocation équipement

Zone urbaine à vocation d'activité

Zone urbaine à vocation d'activité commerciale

Zone agricole

Zone naturelle

Zone naturelle liée aux exploitations sylvicoles

Zone naturelle liée à une activité de carrière

Zone naturelle liée au Château du Bois Doulé

Zone naturelle liée à la présence de jardins

Zone naturelle liée aux aires d'accueil des gens du voyage

Zone naturelle liée à des infrastructures militaires

Zone naturelle de loisirs

Zone naturelle liée à des installations touristiques

Zone naturelle liée à la présence d'activités économiques

Zone naturelle liée au développement photovoltaïque

IAU : Zone à urbaniser à vocation habitat

IAUE : Zone à urbaniser à vocation équipement

IAUEZ : Zone à urbaniser à vocation activité économique

IAUEZL : Zone à urbaniser à long terme à vocation habitat

IAUEZL : Zone à urbaniser à long terme à vocation équipement

IAUEZL : Zone à urbaniser à long terme à vocation activité économique

Zone naturelle liée aux aires d'accueil des gens du voyage

Zone naturelle liée à des infrastructures militaires

Zone naturelle de loisirs

Zone naturelle liée à des installations touristiques

Zone naturelle liée à la présence d'activités économiques

Zone naturelle liée au développement photovoltaïque

Arbre remarquable à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11 du Code de l'Urbanisme)

Cône de vue à préserver (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Cheminement doux à conserver ou à créer (L.151-38 du Code de l'Urbanisme)

Haies à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Patrimoine linéaire à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Linéaire commercial à protéger (L.151-16 du Code de l'Urbanisme)

Marge de recul (Loi Barnier)

Espace boisé classé à protéger (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)

Boisement et espace vert à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zones humides repérées (L.211-1 du Code de l'Environnement et L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Marge de recul - cours d'eau (5 m)

Patrimoine bâti à protéger (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)

Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L.151-6 et L.151-7 du Code de l'Urbanisme)

Cours d'eau

Plan de prévention du risque inondation : Zone réglementaire faible urbaine

Plan de prévention du risque inondation : Zone réglementaire moyenne urbaine

Plan de prévention du risque inondation : Zone réglementaire moyenne naturelle

Plan de prévention du risque inondation : Zone réglementaire forte

Zones affectées par le bruit

Limites communales

Parcelle

Bâti

Liste des emplacements réservés				
N°	Objet	Commune	Bénéficiaire	m²
84	Accès	SILLE LE PHILIPPE	Commune	78
85	Accès	SILLE LE PHILIPPE	Commune	188
86	Aire de covoiturage	SILLE LE PHILIPPE	Commune	5001
87	Cheminement piéton	SILLE LE PHILIPPE	NULL	170
88	Cheminement piéton	SILLE LE PHILIPPE	NULL	425
89	Elargissement de voirie	SILLE LE PHILIPPE	Commune	74
90	Liaison douce	SILLE LE PHILIPPE	Commune	1981